

Seance extraordinaire du 19 aout 1893.

Le 19 aout, a midi, les membres du Conseil municipal de la Commune de Cambiers se sont réunis extraordinairement, sous la présidence de M^r le Maire, au lieu ordinaire de leurs séances pendant la 3^{ème} semaine ordinaire.

Étaient présents: M. M. Chemin, maire, Deluchant jeune, Campot, Duchesne, Deruy, M. Birot, lesquels forment la majorité des Membres en exercice & peuvent valablement délibérer.
Absents: M. M. Deluchant aîné, de la Foye & Deruy, M^r Deruy a été élu secrétaire et il a accepté.

NUMÉROS D'ORDRE.	DÉLIBÉRATIONS.
N ^o 193	<p><i>Travaux de séance du 19 aout 1893.</i></p> <p>M. M. Campot & Birot ont été désignés pour dresser avec M^r le Maire la liste des Electeurs Commerçants, et ils ont accepté cette mission. Fait et délibéré les jours, mois & an que dessus, et ont, les membres présents, signé, après lecture faite.</p> <p>Campot Duchesne Deluchant S. Deruy S. Birot J. Chemin</p>
N ^o 194 L'écrou en 1893.	<p>même séance, Le Conseil est appelé, conformément à une lettre préfectorale du 14 courant, à délibérer sur la situation de la commune en 1893. Il constate avec regret que cette situation est déplorable, que la réco lte sera nulle et demande à M^r le Préfet qu'il soit fait pour les Contributions et soit dégrivés les impôts fonciers en 1894. - ce serait justice. Fait et</p>